

MUNICIPALITÉ DE PRILLY – LÉGISLATURE 2021-2026**PROCÈS-VERBAL N° 2025.025****Séance du 18 août 2025**

Présidence : GILLIÈRON Alain, Syndic
Membres présents : JOLY Rebecca, Conseillère municipale
SARTORELLI Luigi, Conseiller municipal
Membre excusé : MATTIA Maurizio, Conseiller municipal
Secrétaire municipale : BÖHLEN Sandrine

Observations : M. Kurt est absent car suspendu par le conseil d'Etat jusqu'au 31 décembre 2025

Il est ici précisé que les décisions « RH » ainsi que les points « Urbanisme » ne font pas partie des décisions ci-dessous car portant des caractères confidentiels. Il en est de même pour les points d'intérêts publics prépondérants pouvant perturber sensiblement le fonctionnement des autorités (Art. 16 LInfo).

Administration générale**Heures d'ouverture des guichets**

La Municipalité prend connaissance de la proposition des horaires unifiés pour les guichets techniques et les valide avec mise en oeuvre dès le 1er septembre 2025.

La communication sera assurée par le Greffe sur les réseaux sociaux et le site internet, par l'IFT en bas de page du site communal & centrale téléphonique et par chaque service sur les guichets respectifs.

Proposition de courriel à envoyer à tous les collaborateur.rice.s

La Municipalité prend acte du projet de message et accepte qu'il soit envoyé à tous les collaborateur.rice.s par Mme Böhlen et M. Clerc - chargé de communication.

Conseil communal**Projet d'ordre du jour de la séance du 6 octobre 2025**

La Municipalité valide l'ordre du jour proposé pour la séance du 6 octobre 2025 et le transmet au bureau du Conseil communal.

Culture**Prilly Courts Mixages: communiqué de presse**

La Municipalité valide le communiqué de presse soumis par le service INT.

Infrastructure et espace public**Ouverture d'un compte de pré-étude pour la requalification de la Route du Chasseur**

Dans le cadre de la requalification de la Route du Chasseur, la Municipalité valide l'ouverture d'un compte de pré-étude.

Mise en séparatif des chemins de Belmonthoux, Charmontel et Grand-Champs

Saisissant l'opportunité des travaux des services électriques de Lausanne de mise à jour de leurs réseaux aux chemins de Belmonthoux, Charmontel et Grand-Champs, programmés pour le courant de l'année 2026, la Municipalité adjuge le mandat d'ingénierie au bureau XXX en lien avec la mise en séparatif et la réfection des chemins précités pour les phases SIA 31 à 41. Les montants à adjuger sont comme suit :

- CHF XXX pour les canalisations au compte de pré-étude n° 5010.100.2025.4600.01
- CHF XXX pour la route au compte de pré-étude n° 5010.100.2025.4300.01

Domaines/Bâtiments

a3240_Concept général de sureté et mise en passe_V

La Municipalité prend connaissance des informations transmises et confirme la gestion conjointe du projet par la Ville de Prilly et l'ASIGOS ainsi que la prise en charge des frais administratifs lié à l'appel d'offres et au suivi du mandat pour moitié.

Energie/Environnement

Facturation du service de collecte des encombrants à l'ASIGOS et autre entité intercommunale

La Municipalité prend connaissance de cette proposition de facturation de prestations de services et la valide.

Remplaçant à M. Ihsan Kurt au sein de la Commission du Fonds Développement Durable

La Municipalité prend connaissance de la proposition et valide la demande de délégation municipale au sein de la Commission du Fonds Développement Durable, en la personne de M. Sartorelli - Municipal.